



Reconstruction des Hôpitaux de Tarbes et de Lourdes – Projet de site commun – Commune de Lanne (65)

Commune de Lanne (65)

PRE-DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE



Reconstruction des Hôpitaux de Tarbes et de Lourdes – Projet de site commun – Commune de Lanne (65)
Commune de Lanne (65)
Pré-Diagnostic écologique

VERSION	DESCRIPTION	ÉTABLI(E) PAR	APPROUVÉ(E) PAR	DATE
1	Etablissement du document	SMT	TVT	août 2025
2	Compléments suite remarques EODD	ENO	TVT	Septembre 2025

ARTELIA – Agence Pyrénées-Gascogne
Hélioparc – Bâtiment Marie Curie – 11 Boulevard Lucien Favre - 64000 Pau – TEL : 05 59 84 23 50

SOMMAIRE

OBJET DU DOCUMENT	4
A. METHODOLOGIE	6
1. LOCALISATION DE L'AIRE D'ÉTUDE.....	8
2. METHODES D'ACQUISITIONS DES DONNÉES	9
2.1. PROSPECTIONS DE TERRAIN	9
2.1.1.FLORE ET HABITATS NATURELS	9
2.1.2.FAUNE.....	9
2.1.2.1. Insectes	9
2.1.2.2. Amphibiens	10
2.1.2.3. Reptiles	10
2.1.2.4. Oiseaux	10
2.1.2.5. Mammifères terrestres	10
2.1.2.6. Chiroptères	10
2.2. PRESSION D'INVENTAIRES.....	10
2.3. EXPLICATION DES STATUTS DE PROTECTION ET DE PATRIMONIALITE	11
2.4. LIMITES METHODOLOGIQUES	13
B. PRÉ-DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE	14
3. EXPERTISE ECOLOGIQUE.....	16
3.1. HABITATS NATURELS.....	16
3.1.1.TERRAIN	16
3.2. FLORE.....	19
3.2.1.FLORE PATRIMONIALE.....	19
3.2.2.ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES	20
3.3. FAUNE.....	21
3.3.1.INSECTES.....	21
3.3.2.HERPÉTOFAUNE	23
3.3.3.OISEAUX	26
3.3.4.MAMMIFÈRES TERRESTRES ET SEMI-AQUATIQUES	30
3.3.5.CHIROPTÈRES	30

4. SYNTHÈSE DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES	31
5. CONCLUSION	36
ANNEXES	38

TABLEAU

Tableau 1- Périodes d'observation favorables pour les habitats naturels, la flore et les différents groupes faunistiques.....	11
Tableau 2 - Calendrier de passage	11
Tableau 3 : Listes des habitats naturels avérées sur l'aire d'étude rapprochée	16
Tableau 4 : Liste des espèces exotiques envahissantes inventoriées sur l'aire d'étude rapprochée (50 m).....	20
Tableau 5 - Liste des espèces d'insectes potentiellement présents.....	22
Tableau 6 - Liste des espèces d'amphibiens potentiellement présents	24
Tableau 7 - Liste des espèces d'oiseaux identifiées lors de l'inventaire de terrain	27
Tableau 8 - Liste des mammifères identifiées lors de l'inventaire de terrain	30
Tableau 9-Tableau de synthèse des enjeux globaux	32
Tableau 10- Synthèse des enjeux globaux potentiels sur la zone d'étude	34

FIGURES

Figure 1: Extrait de l'annexe à l'article R122-2 du code de l'environnement en vigueur	5
Figure 2- Localisation du projet et de l'aire d'étude.....	8
Figure 3 – Lit de la Geüne à sec	13
Figure 4 - Illustrations de quelques habitats naturels présents sur l'aire d'étude (source : Artelia, 2025) ..	17
Figure 5 – Habitats naturels identifiés sur l'aire d'étude	18
Figure 6 - Localisation des espèces exotiques envahissantes observées sur le terrain (Source : Artelia)	20
Figure 7 - Illustrations de quelques arbres remarquables présents sur site	21
Figure 8 - Localisation des arbres remarquables (Source : Artelia).....	22
Figure 9 : Localisation des espèces protégées d'oiseaux inventoriées sur l'aire d'étude rapprochée	29
Figure 10 - Localisation des enjeux globaux potentiels	35

OBJET DU DOCUMENT

Le Centre Hospitalier de Bigorre et le Centre Hospitalier de Lourdes envisagent le regroupement et la restructuration de leurs activités, sur un site unique situé sur la Commune de LANNE (65380).

Ainsi, il est envisagé la construction d'un nouvel hôpital intégrant différents secteurs (accueil, consultations, urgences, secteur ambulatoire, plateau médico-technique, hospitalisation, logistique médicale, locaux administratifs, logistique hôtelières, ...) pour une surface plancher total d'environ 60 000 m². Les surfaces aménagées et construites, nécessaires pour répondre aux besoins de l'hôpital (bâtiments, voiries, stationnements, cours de service) représentent environ 10 ha sur les 14,07 ha qui seraient affectés au site unique.

Par ailleurs, certaines installations techniques du nouvel hôpital seront classées ICPE (liste non exhaustive pour information : puissance de combustion, volumes de cuisine collective, volume blanchisserie, stockage oxygène, stockage fioul, quantité de gaz de refroidissement, ...).

Compte-tenu des caractéristiques du projet et de la surface occupée, celui-ci est soumis à examen au cas par cas selon les dispositions de l'annexe à l'article R122-2 du code de l'environnement. Toutefois, le pétitionnaire a pris la décision de réaliser une **évaluation environnementale volontaire** au regard de la nature sensible du projet (*Compte-rendu de la réunion du 03/02/2021 réunissant la DREAL et la DDT 65*).

CATÉGORIES de projets	PROJETS soumis à évaluation environnementale	PROJETS soumis à examen au cas par cas
6. Infrastructures routières (les ponts, tunnels et tranchées couvertes supportant des infrastructures routières doivent être étudiés au titre de cette rubrique). On entend par " route " une voie destinée à la circulation des véhicules à moteur, à l'exception des pistes cyclables, des voies vertes et des voies destinées aux engins d'exploitation et d'entretien des parcelles.	a) Construction d'autoroutes et de voies rapides. b) Construction d'une route à quatre voies ou plus, élargissement d'une route existante à deux voies ou moins pour en faire une route à quatre voies ou plus, lorsque la nouvelle route ou la section de route alignée et/ ou élargie a une longueur ininterrompue supérieure ou égale à 10 kilomètres. c) Construction, élargissement d'une route par ajout d'au moins une voie, extension d'une route ou d'une section de route, lorsque la nouvelle route ou la section de route élargie ou étendue a une longueur ininterrompue supérieure ou égale à 10 kilomètres.	a) Construction de routes classées dans le domaine public routier de l'Etat, des départements, des communes et des établissements public de coopération intercommunale non mentionnées aux b) et c) de la colonne précédente. b) Construction d'autres voies non mentionnées au a) mobilisant des techniques de stabilisation des sols et d'une longueur supérieure à 3 km. En Guyane, ce seuil est porté à 30 km pour les projets d'itinéraires de desserte des bois et forêts mentionnés au premier alinéa de l'article L. 272-2 du code forestier, figurant dans le schéma pluriannuel de desserte forestière annexé au programme régional de la forêt et du bois mentionné à l'article L. 122-1 du code forestier et au 26° du I de l'article R. 122-17 du code de l'environnement. c) Construction de pistes cyclables et voies vertes de plus de 10 km.
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement.	b) Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est supérieur ou égal à 10 ha ; c) Opérations d'aménagement créant une emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du code de l'urbanisme supérieure ou égale à 40 000 m ² dans un espace autre que : -les zones mentionnées à l'article R. 151-18 du code de l'urbanisme lorsqu'un plan local d'urbanisme est applicable ; -les secteurs où les constructions sont autorisées au sens de l'article L. 161-4 du même code, lorsqu'une carte communale est applicable ; -les parties urbanisées de la commune au sens de l'article L. 111-3 du même code, en l'absence de plan local d'urbanisme et de carte communale applicable.	b) Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est compris entre 5 et 10 ha, ou dont la surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou l'emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du même code est supérieure ou égale à 10 000 m ² .

41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.		a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus. b) Dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs de 50 unités et plus.
--	--	---

Figure 1: Extrait de l'annexe à l'article R122-2 du code de l'environnement en vigueur

Dans le cadre de ce projet, un dossier de dérogation au titre des espèces protégées a été réalisé. Il conclut sur la nécessité de compenser, notamment pour un impact sur le lit de la Geüne.

Dans le cadre de la compensation écologique, il est demandé la réalisation d'un inventaire complémentaire sur le lit actuel de la Geüne ainsi que sur son futur lit (projet de reméandrage du cours d'eau).

Le présent document présente les résultats de cet inventaire complémentaire. Il se basera uniquement sur l'inventaire réalisé par Artelia en excluant la recherche bibliographique, déjà réalisé par Amidev dans un rayon de 1 km autour du projet.

Ce document comportera pré diagnostic environnemental du site et de ses enjeux, permettant d'appréhender sa vulnérabilité.



A. METHODOLOGIE

1. LOCALISATION DE L'AIRE D'ETUDE

Le projet de construction du nouveau centre hospitalier Tarbes-Lourdes sur une parcelle de près de 10 ha est implanté sur la commune de Lanne, dans le département des Hautes-Pyrénées (65), en région Occitanie. Il est bordé à l'ouest par la Route Nationale 21 (RN21) au sud par le Route Départementale 216 (RD216), et au nord par la Route Départementale 16 (RD16). La localisation géographique du projet présente un intérêt stratégique puisqu'il est facilement desservi via la RN 21 reliant Tarbes à Lourdes.

Le projet de renaturation du lit de la Geüne s'inscrit dans le même secteur.

La carte suivante permet de localiser le secteur inventorié dans le cadre de ce complément. A noter que l'aire d'étude rapprochée mentionnée dans la suite du rapport fait référence à une bande de 50 m autour de l'aire d'étude immédiate présentée sur la carte ci-dessous.

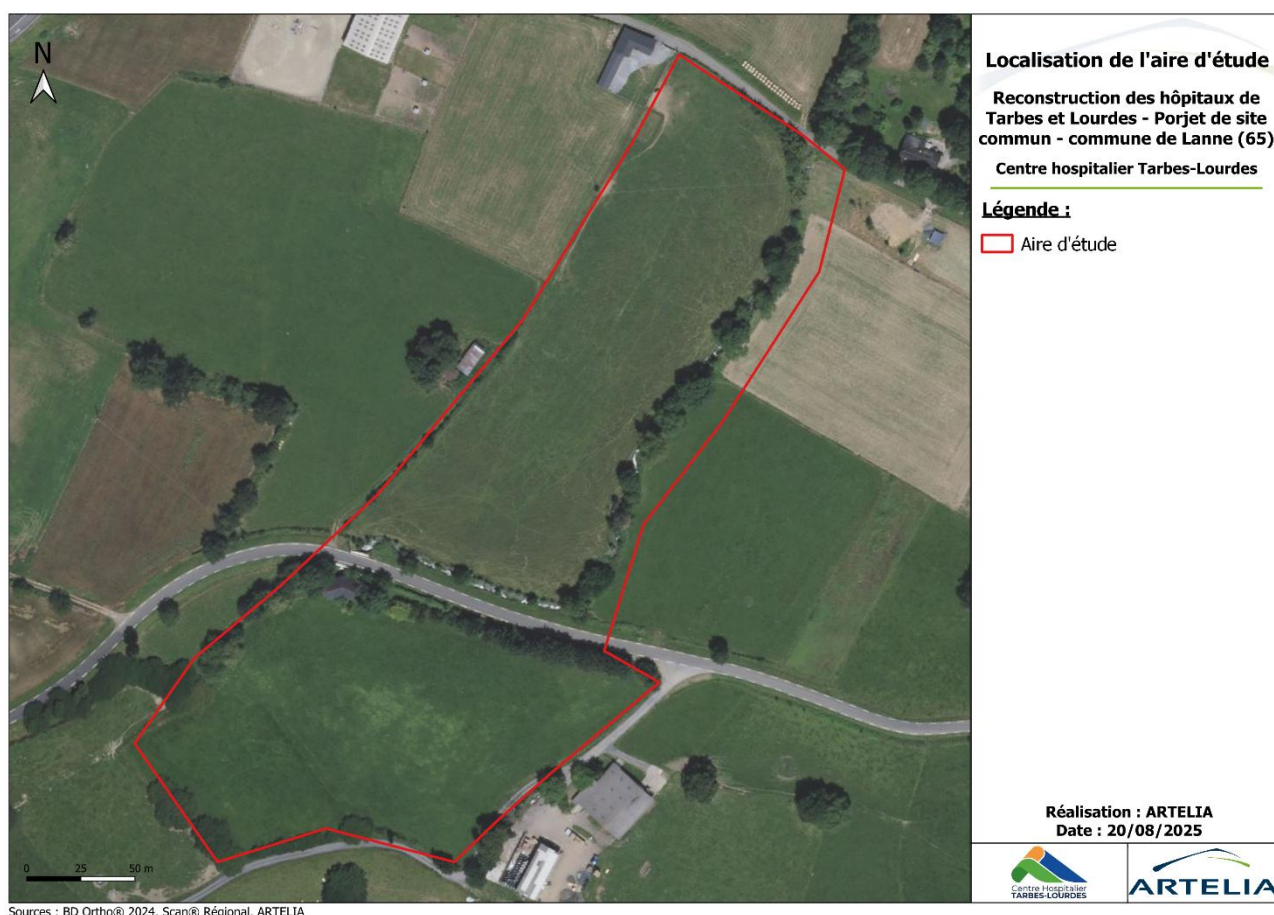


Figure 2- Localisation du projet et de l'aire d'étude

2. METHODES D'ACQUISITIONS DES DONNEES

2.1. PROSPECTIONS DE TERRAIN

2.1.1. Flore et habitats naturels

L'ensemble de l'aire d'étude rapprochée et ses abords immédiats ont été parcourus afin de répertorier de façon aussi complète que possible les espèces végétales présentes.

La reconnaissance des espèces végétales a été réalisée dans la plupart des cas directement sur le terrain, et a été complétée dans les cas les plus complexes par une reconnaissance *a posteriori* sur la base de photographies ou d'échantillons (en dernier lieu). Les emplacements des espèces à enjeu (patrimoniales ou invasives) ont été relevés directement sur le terrain et géoréférencés en précisant le nombre de pieds ou d'individus observés.

Sont particulièrement recherchées :

- Les espèces patrimoniales identifiées lors de la synthèse bibliographique et potentiellement présentes dans le site (habitats favorables).
- Les espèces exotiques envahissantes.

Le critère de patrimonialité est défini selon les statuts de protection, de rareté et de vulnérabilité et selon le caractère déterminant ou non pour les sites Natura 2000, les ZNIEFF et la Trame Verte et Bleue. Ainsi, certaines espèces non protégées peuvent apparaître comme patrimoniales.

Les habitats naturels ont été caractérisés en parallèle des inventaires floristiques. Chaque habitat s'est vu attribué un intitulé adapté à la situation locale, un code CORINE Biotopes, un code EUNIS et, pour les habitats d'intérêt communautaire, un code Natura 2000. Le contour de chaque habitat a été tracé sur l'orthophotographie à une échelle adaptée. L'état de conservation et la typicité des habitats ont également examinés.

À la suite de cette analyse, des cartes de localisation ont été réalisées.

2.1.2. Faune

2.1.2.1. Insectes

Les inventaires pour les insectes ont été réalisés de jour sur les groupes suivants :

- Papillons de jour (Lépidoptères, Rhopalocères) ;
- Libellules et demoiselles (Odonates) ;
- Criquets, Sauterelles et grillons (Orthoptères) ;
- Coléoptères saproxyliques.

Les méthodes de prospection sont adaptées aux groupes et aux espèces : identification à vue, capture/relâcher pour les espèces d'identification difficile, écoute des chants de criquets, recherche des trous d'émergence des coléoptères saproxyliques et observation de l'état des arbres ...

Les espèces à enjeux et/ou protégées ont été spécifiquement recherchées.

2.1.2.2. Amphibiens

Une recherche systématique des pontes et des individus adultes a été réalisée dans les espaces favorables. Les amphibiens et leurs habitats étant protégés une cartographie des sites de reproduction et d'hivernage a été réalisée pour les espèces rencontrées.

2.1.2.3. Reptiles

Les reptiles ont fait l'objet d'une recherche à vue ou à l'aide de jumelles en journée. Les espèces sont recensées en marchant très lentement selon un parcours aléatoire dans des zones ensoleillées ou humides (pour certaines espèces) propices à la présence de reptiles (tas de pierres, friches, souches, lisières, ...).

2.1.2.4. Oiseaux

L'inventaire des oiseaux se fera en parcourant le site (transects à pied) à la recherche d'espèces nicheuses d'intérêt patrimonial ou peu fréquentes. Les habitats rencontrés seront qualifiés selon leur potentialité d'accueil.

Le potentiel de reproduction des espèces contactées est évalué via la méthodologie suivante :

- **Nicheur possible** : Présence d'individus ou de mâles chanteurs dans un habitat favorable à la nidification durant la période de reproduction ;
- **Nicheur probable** : Observation d'un couple dans un habitat favorable à la nidification durant la période de reproduction, transport de matériaux pour la construction du nid, observations de comportements territoriaux, ... ;
- **Nicheur certain** : Observation d'œufs ou de coquilles vides, observation de juvéniles ou d'adultes transportant de la nourriture.

2.1.2.5. Mammifères terrestres

Les prospections relatives aux mammifères terrestres et semi-aquatiques ont été notamment basées sur la recherche de traces et indices (cadavres, empreintes, déjections, restes de repas, dégâts sur le milieu...). Toutes les observations directes ont également été notées.

2.1.2.6. Chiroptères

Concernant ce groupe, l'expertise repose sur la vérification de la présence de gîtes arboricoles ou anthropiques potentiels pour ce groupe. Une analyse des milieux naturels est également réalisée afin de juger de leur potentialité en tant que zone de chasse ou de transit pour ce groupe.

2.2. PRESSION D'INVENTAIRES

Concernant les inventaires de terrain, ils ont pour objectif de recenser de manière aussi exhaustive que possible les espèces floristiques et faunistiques de la zone d'étude. Toutefois le recueil d'informations réalisé préalablement aux inventaires permet d'approfondir les prospections sur les espèces d'intérêt particulier déjà mentionnées sur le secteur :

- Espèces faisant l'objet d'une réglementation au niveau départemental, régional, national et européen ;
- Espèces patrimoniales (espèces menacées - liste rouge, espèces rares, espèces déterminantes ZNIEFF. Le statut d'espèce patrimoniale n'est pas un statut légal. Il s'agit d'espèces estimées importantes pour des raisons écologiques, scientifiques voire culturelles, sans être forcément protégées par la loi). Dans ce dossier, une espèce est considérée patrimoniale si elle répond à au moins une des conditions citées dans la liste suivante :
 - Issue de la Directive Habitats (An. IV) ou de la Directive Oiseaux (An. I) ;

- Avec un statut remarquable (NT, VU, EN, CR) ;
- Déterminantes ZNIEFF en Occitanie pour les espèces végétales.

Les prospections naturalistes ont été réalisées à des dates spécialement définies pour intégrer les périodes favorables à l'observation des différents groupes, et tenir compte de l'ensemble des cycles biologiques.

Les groupes faunistiques suivants ont été étudiés : Insectes – Amphibiens – Reptiles – Oiseaux – Mammifères

Le tableau suivant présente les périodes de passages favorables pour l'observations des habitats naturels, de la flore et des différents groupes faunistiques.

Tableau 1- Périodes d'observation favorables pour les habitats naturels, la flore et les différents groupes faunistiques

Groupes étudiés		J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D
Flore et habitats													
Pédologie – Zones humides													
Invertébrés	Lépidoptères, odonates												
	Orthoptères, coléoptères												
Amphibiens													
Mammifères	Mammifères terrestres												
	Chiroptères												
Reptiles													
Oiseaux		Hivernage			Reproduction				Migration				Hivernage
Faune aquatique (poissons, écrevisses, mollusques...)													

Les dates de passages sur le site sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 - Calendrier de passage

Date	Intervenant	Prospection	Groupe	Conditions météorologiques
2025				
18/08/2025	Sandra MICHALET	Diurne	Toute faune Flore, Habitats	21°C, vent faible, nuageux, pas de pluie

L'inventaire a été réalisé au sein d'Artelia par :

- Sandra MICHALET : Chargée d'étude naturaliste spécialisée dans l'analyse de la flore, des habitats et des zones humides avec des compétences faunistiques.

2.3. EXPLICATION DES STATUTS DE PROTECTION ET DE PATRIMONIALITE

L'analyse du niveau d'enjeu pour chaque espèce présente repose sur plusieurs catégories d'indicateurs :

- Les statuts d'intérêt communautaire sont présentés dans les colonnes « Directive Habitats, Faune, Flore » et « Directive Oiseaux ». Toute espèce retenue ici est considérée comme étant d'intérêt communautaire, c'est-à-dire qu'elle représente un enjeu de conservation à l'échelle de la communauté européenne et que tout Etat s'engage à maintenir à minima ses populations en l'état actuel ;
- La colonne des espèces protégées en France voir en région (quand une liste régionale existe pour le groupe concerné) permet d'identifier les espèces protégées par la loi ;
- Les listes rouges nationales et régionales (quand elles existent pour le groupe concerné) présentent le statut de conservation pour chaque espèce.

Pour rappel, les couleurs et les sigles employés pour définir le statut de l'espèce font référence aux codes utilisés par l'UICN et sont à interpréter comme suit :

- NE = non évalué (espèce non encore confrontée aux critères de la Liste rouge mondiale)
- NA = non applicable (espèce non soumise à l'évaluation car (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en France métropolitaine de manière occasionnelle ou marginale)
- DD = données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)
- LC = préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition en France métropolitaine est faible)
- NT = quasi-menacé (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)
- VU = vulnérable
- EN = en danger
- CR = en danger critique
- RE = régionalement éteint

Les couleurs employées pour définir l'enjeu régional de l'espèce (quand une liste régionale existe pour le groupe concerné) font référence au code couleur utilisé dans la liste de hiérarchisation des enjeux de conservation régionaux éditée par l'observatoire de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine (FAUNA) en 2020. Ces enjeux et le code couleur de ce document (voir liste ci-contre) sont utilisés dans le présent rapport :

- Non applicable (espèce pour laquelle le niveau de conservation n'est pas applicable)
- Autre (espèce considérée en déficit de connaissance, pour laquelle le niveau d'enjeu de conservation ne peut être évalué à ce jour)
- Modéré (espèce présentant des niveaux de menace et de responsabilité régionale modérés)
- Notable (espèce présentant des niveaux de menace et de responsabilité régionale notables)
- Fort (espèce présentant des niveaux de menace et de responsabilité régionale élevés)
- Très fort (espèce présentant des niveaux de menace et de responsabilité régionale très élevés)
- Majeur (espèce présentant des niveaux de menace et de responsabilité régionale majeurs)

Enfin, les espèces « déterminantes » dans une région correspondent aux espèces utilisées pour localiser les habitats et périmètres à retenir comme ZNIEFF (Zones naturelles d'Intérêts Ecologiques, Faunistiques et Floristiques ». Ici, nous avons utilisé la liste des espèces animales déterminantes en ex Poitou-Charentes éditée en 2018 car il n'existe pas encore de liste à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

Concernant les enjeux dans le cadre du projet, ils sont définis suite aux croisements des données bibliographiques et aux observations terrain. Les couleurs utilisées font référence au code suivant :

- Négligeable
- Faible
- Moyen
- Fort
- Très fort

2.4. LIMITES METHODOLOGIQUES

Le prédiagnostic suivant est basé sur une unique sortie, ce qui ne permet pas une identification exhaustive du cortège floristique et faunistique au sein de l'aire d'étude. De même, l'inventaire a été réalisé en été. Le lit de la Geüne était entièrement à sec ce qui le rend peu favorable à l'observation d'une faune et d'une flore typique.



Figure 3 – Lit de la Geüne à sec



B. PRE-DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

3. EXPERTISE ECOLOGIQUE

3.1. HABITATS NATURELS

3.1.1. Terrain

L'unique passage réalisé en aout 2025 a permis d'identifier 6 habitats au sein de l'aire d'étude.

Ces habitats ont été distingués en fonction de leur composition floristique et de leur structure (herbacée, arbustive ou arborescente), liées notamment à la richesse trophique des sols, aux conditions hydriques et édaphiques, à leur degré d'artificialisation et/ou aux activités humaines.

Le tableau suivant précise, pour chaque type d'habitat naturel identifié sur l'aire d'étude rapprochée, les typologies de référence, les statuts de patrimonialité et les enjeux écologiques locaux. A noter que ces enjeux sont potentiels au vu de notre unique passage. Un complément d'inventaire sur une saison complète permettra d'affiner ses enjeux.

Tableau 3 : Listes des habitats naturels avérées sur l'aire d'étude rapprochée

Code EUNIS	Code Corine Biotope	N2000	Intitulé	Zones humides (critère habitat)	Enjeux potentiels habitats naturels
C2.5	24.1	-	Eaux courantes temporaires	NC	Moyen
E2.1	38.1	-	Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage	p.	Faible
FA.3	84	-	Haies d'espèces indigènes riches en espèces	p.	Faible
G1.2	44.3	91E0*	Forêts riveraines mixtes des plaines inondables et forêts galeries mixtes	H	Moyen
I1.53	87.1	-	Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces	p.	Faible
J4.2	86	-	Réseaux routiers	NC	Négligeable

*p. = pro-partie, NC = non concerné, H = Humide, N2000 = Natura 2000



Eaux courantes temporaires (C2.5)



Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage (E2.1)



Forêts riveraines mixtes des plaines inondables et forêts galeries mixtes (G1.2)

Figure 4 - Illustrations de quelques habitats naturels présents sur l'aire d'étude (source : Artelia, 2025)

L'aire d'étude est composée principalement du cours d'eau de la Geüne ainsi que des milieux limitrophes qui lui sont liés. Ainsi, nous retrouvons une ripisylve parfois interrompu ainsi que des prairies de pâturage.

Un habitat d'intérêt communautaire est présent :

- G1.2 - Forêts riveraines mixtes des plaines inondables et forêts galeries mixtes (91E0* - Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*).

La cartographie ci-dessous présente la localisation de ces habitats à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée :

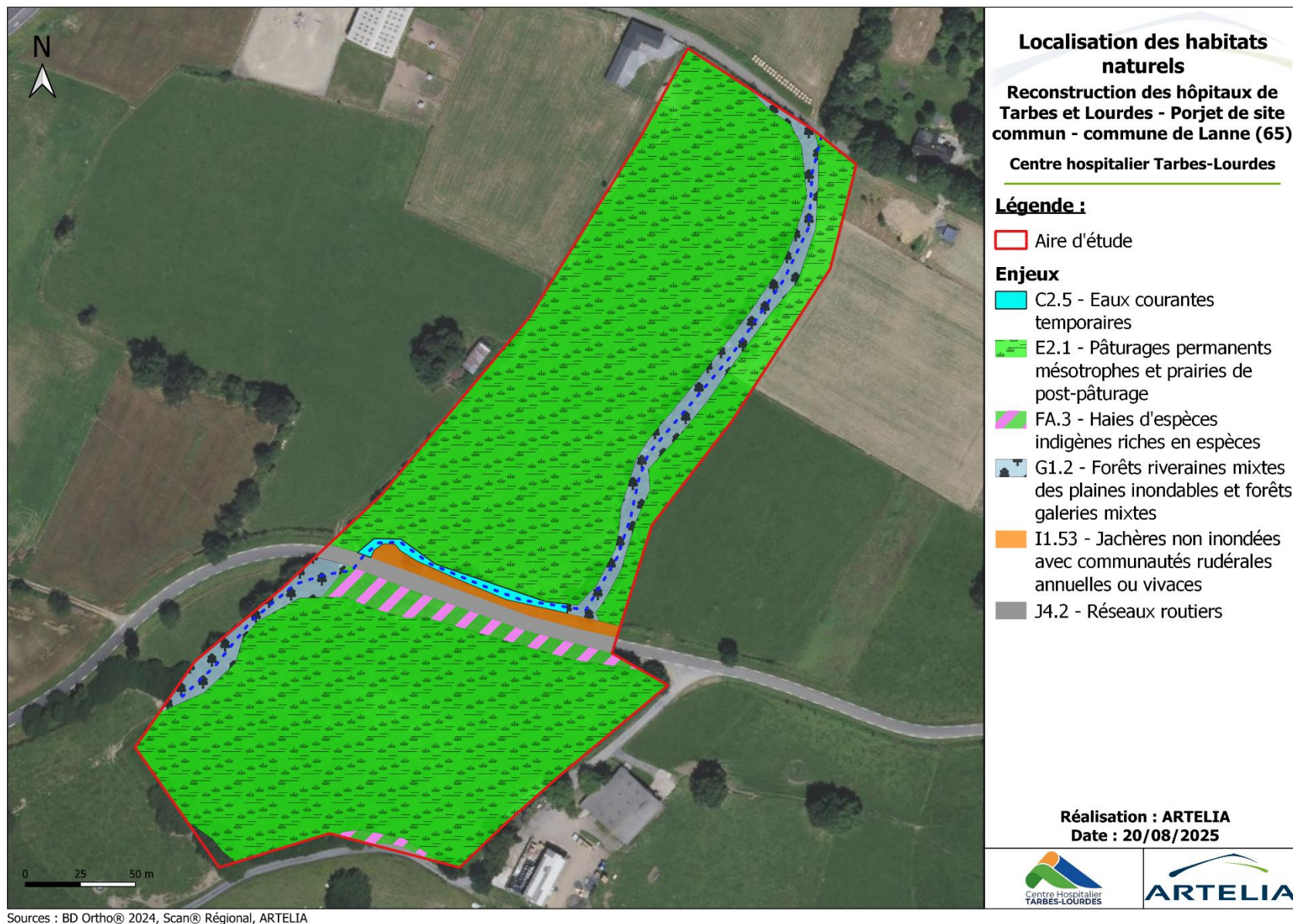


Figure 5 – Habitats naturels identifiés sur l'aire d'étude

3.2. FLORE

3.2.1. Flore patrimoniale

L'unique prospection menée en aout 2025 a conduit à l'identification de 30 espèces et sous-espèces végétales sur l'ensemble du site d'étude et ses abords proches (voir Annexe). Cette diversité est peu importante au vu de la diversité des habitats naturels et s'explique par le fait qu'un seul passage a été réalisé et que les milieux sont globalement très entretenus. Par ailleurs, le passage ayant été réalisé en aout, de nombreuses espèces étaient passées, donc non-identifiables.

Aucune espèce patrimoniale n'a été identifiée au cours de ce passage.

Les milieux étant très entretenus, il apparait peu probable que des espèces patrimoniales à enjeu soient présentes. De même, la bibliographie ne fait mention d'aucune espèce protégée (Source : Inventaires écologiques Amidev).

Ainsi, au regard des données bibliographiques consultées et de nos observations, la flore dispose d'un enjeu potentiel faible.

3.2.2. Espèces exotiques envahissantes

Concernant la flore invasive, 2 espèces ont été observées à l’échelle de l’aire d’étude lors de ce passage. Ces espèces sont localisées sur les berges de la Geüne.

Tableau 4 : Liste des espèces exotiques envahissantes inventoriées sur l’aire d’étude rapprochée (50 m)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut en Occitanie (2021)
Bambou	Bambusa sp	PEE à impact majeur
Balsamine de l’Himalaya	Impatiens	PEE à impact majeur

*PEE = Plante exotique envahissante

A noter qu’au vu de la période d’inventaire, il est très probable que d’autres espèces exotiques soient présentes (notamment des espèces herbacées sur les bords de route). La localisation de ces espèces exotiques envahissantes est représentée ci-dessous :

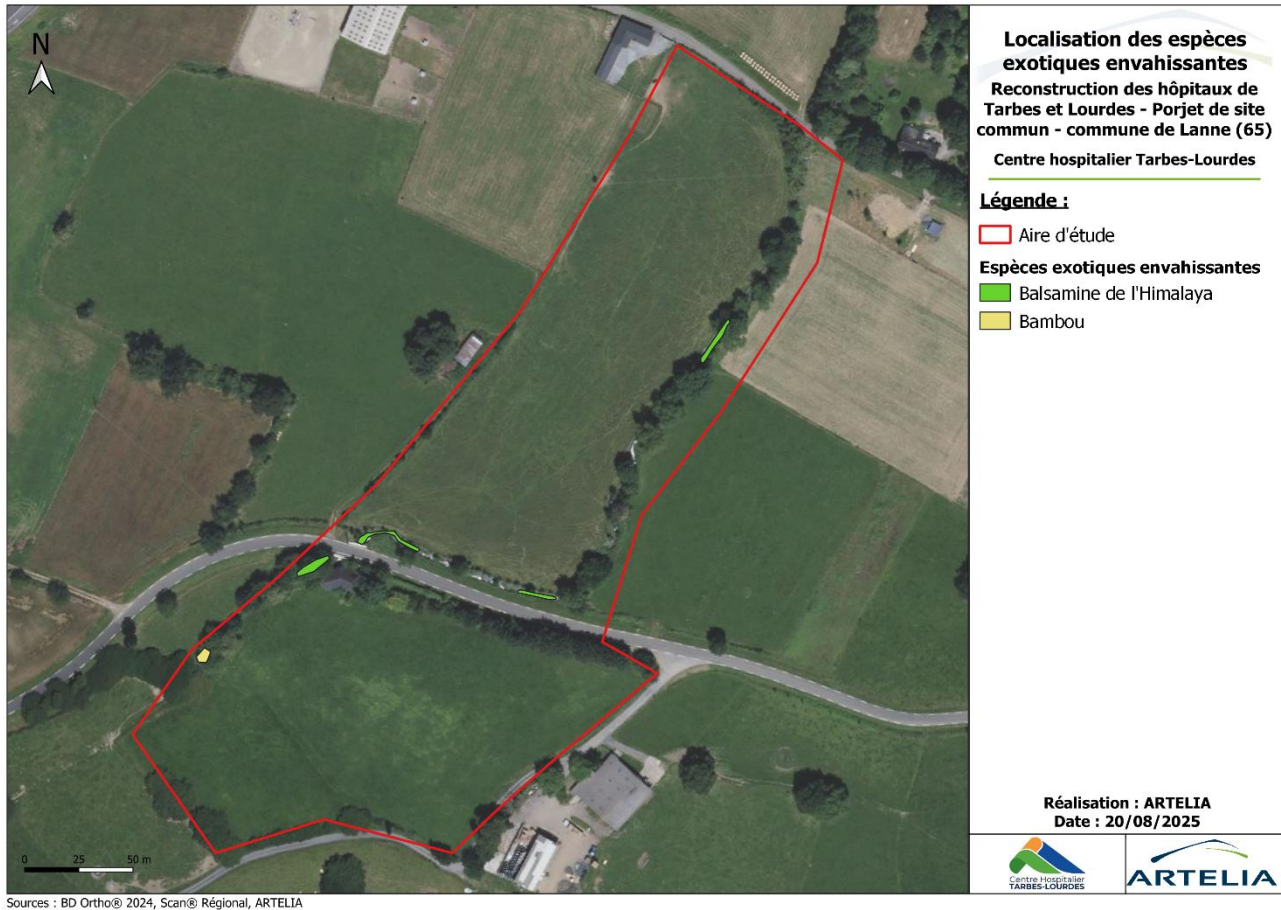


Figure 6 - Localisation des espèces exotiques envahissantes observées sur le terrain (Source : Artelia)

3.3. FAUNE

3.3.1. Insectes

L'unique passage réalisé en août 2025 n'a permis d'identifier d'insectes au sein de l'aire d'étude. En effet, les prairies étaient très rases et peu favorables à leur présence. A noter cependant la présence d'une population importante d'Azuré commun à proximité immédiate du site.

De plus, plusieurs arbres remarquables présentant des traces d'insectes saproxylophage ont été inventoriés sur les berges de la Geüne.

Enfin, concernant les données bibliographiques, le rapport d'Amidev mentionne la présence de plusieurs espèces patrimoniales à enjeu présentes et potentielles sur le secteur :

- Un coléoptère : le Grand Capricorne ;
- Un odonate : l'Agrion de Mercure ;
- Un orthoptère : l'Ephippigère gascone.

Concernant le Grand Capricorne, celui-ci est considéré comme potentiel au niveau des arbres remarquable présentant des trous d'émergence. Cette espèce étant protégée elle entraîne en enjeu fort sur ces habitats.



Figure 7 - Illustrations de quelques arbres remarquables présents sur site

Pour l'Agrion de Mercure, cette espèce est très sensible au moindre changement de son habitat. Elle fréquente les cours d'eau faiblement courante et bien oxygénées avec la présence d'une végétation immergée. Elle est très sensible à l'assèchement. Ainsi, il semble peu probable que l'espèce se reproduise sur le secteur. Elle n'est donc pas considérée comme présente.

Enfin, l'Ephippigère Gascone est une espèce ubiquiste inventoriée par Amidev sur les prairies proches de l'aire d'étude. L'espèce apprécie des milieux très variés. Ainsi, il est probable qu'elle soit présente sur l'aire d'étude. Cette espèce étant classée quasi-menacée en Occitanie, elle entraîne un enjeu moyen.

Tableau 5 - Liste des espèces d'insectes potentiellement présents

Légende : Protection : DH = Directive Habitats, PN = Protection nationale ; **Listes rouges :** LC = préoccupation mineure, NT = quasi-menacée

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection		Patrimonialité			Enjeu Occitanie	Espèce contactée dans l'aire d'étude ou potentielle	Statut biologique potentiel
		DH	PN	Liste rouge France	Liste rouge Occitanie	Déterminante ZNIEFF			
Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	An. II, An. IV	Art. 1	LC	NT	-	Fort	Potentielle	Reproduction
Ephippigère Gascone	<i>Callicrania ramburii</i>	-	-	-	NT	X	Moyen	Potentielle	Reproduction
Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>	-	-	LC	LC	-	Faible	Potentielle	Reproduction

Ainsi, les enjeux pour les insectes varient de faible à fort pour les arbres remarquables. La carte suivante permet de localiser les arbres remarquables identifiés sur l'aire d'étude.

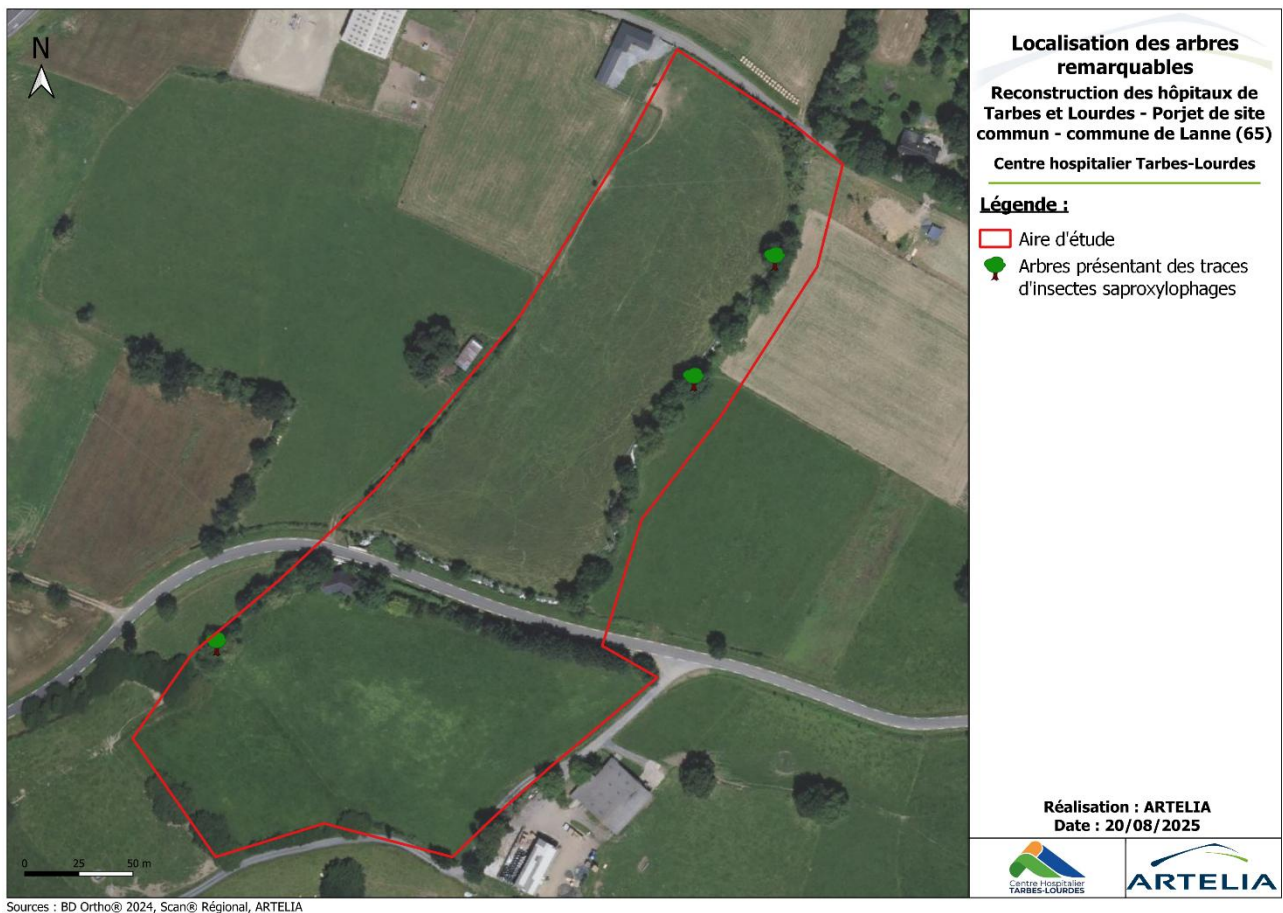


Figure 8 - Localisation des arbres remarquables (Source : Artelia)

3.3.2. Herpétofaune

L'unique passage réalisé en août 2025 n'a pas permis d'identifier d'amphibiens sur le secteur. En effet, le passage a été réalisé en période diurne et en dehors des périodes les plus favorables pour les espèces. De plus, l'ensemble des milieux aquatiques était à sec lors de ce passage, rendant le site moins favorable à leur observation.

Cependant, la nature humide des habitats naturels sert potentiellement d'habitats de reproduction pour les amphibiens et certains reptiles.

La ripisylve et les haies étant peu denses, elles semblent donc peu favorables pour ce groupe.

Ainsi, certaines espèces mentionnées dans la bibliographie et contactées par Amidev lors des inventaires sont à considérer comme favorable au niveau du cours d'eau. Elles sont listées dans le tableau en page suivante.

Tableau 6 - Liste des espèces d'amphibiens potentiellement présents

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection		Patrimonialité			Enjeu en Occitanie	Espèce contactée dans l'aire d'étude ou potentielle	Statut biologique potentiel des espèces
		DH	PN	Liste rouge des amphibiens de France métropolitaine (2015)	Liste rouge des amphibiens et reptiles de Midi-Pyrénées (2015)	Déterminante ZNIEFF en Occitanie			
Crapaud accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	An. IV	Art. 1	EN	LC	X	Moyen	Potentielle (contactée dans l'aire rapprochée-Amidev)	Reproduction et hibernation
Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	-	Art. 2	LC	-	-	Moyen	Potentielle (contactée dans l'aire rapprochée-Amidev)	
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	An. IV	Art. 1	LC	LC	-	Fort	Potentielle (contactée dans l'aire rapprochée-Amidev)	
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	-	Art. 2	LC	LC	-	Moyen	Potentielle (contactée dans l'aire rapprochée-Amidev)	
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	-	Art. 2	LC	LC	-	Moyen	Potentielle (contactée dans l'aire rapprochée-Amidev)	
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	An. IV	Art. 1	LC	LC	-	Faible	Potentielle (contactée dans l'aire rapprochée-Amidev)	
Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	An. IV	Art. 1	LC	NT	X	Moyen	Potentielle (contactée dans l'aire d'étude rapprochée -Amidev)	
Couleuvre helvétique	<i>Natrix helvetica</i>	-	Art. 1	LC	LC	-	Faible	Contactée dans l'aire d'étude rapprochée par Amidev)	
Couleuvre verte et jaune	<i>Hiérophis viridiflavus</i>	An. IV	Art. 1	LC	LC	-	Faible	Potentielle	
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	-	Art. 1	VU	LC	X	Moyen	Potentielle	

Légende : Protection : DH = Directive Habitats, PN = Protection Nationale ; Liste rouge : LC = préoccupation mineure, EN = en danger, VU=Vulnérable, NT= Quasi menacé

Ainsi, l'herpétofaune présente un enjeu potentiel moyen à fort en lien avec la présence éventuelle de plusieurs espèces protégées au niveau d'habitats favorables à leur repos et leur reproduction.

3.3.3. Oiseaux

L'unique passage réalisé en aout 2025 a permis d'identifier 8 espèces d'oiseaux à proximité de l'aire d'étude. Parmi ces espèces, une présente un enjeu moyen en Occitanie : le Gobemouche noir.

A noter que ces espèces ont été observées et entendues au niveau des milieux boisés et semi-ouverts à proximité de l'aire d'étude.

Tableau 7 - Liste des espèces d'oiseaux identifiées lors de l'inventaire de terrain

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection		Patrimonialité				Enjeu en Occitanie	Espèce contactée dans l'aire d'étude ou potentielle	Statut biologique potentiel
		DO	PN	Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)	Liste rouge des oiseaux non nicheurs de passage en France métropolitaine (2011)	Liste rouge des oiseaux non nicheurs hivernants de France métropolitaine (2011)	Déterminante ZNIEFF en Occitanie			
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	-	Art. 3	NT	NE	NE	-	Faible	Contactée	Reproduction
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	-	Art. 3	LC	NA	NA	-	Faible	Contactée	Reproduction
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	-	Art. 3	VU	DD	NE	-	Moyen	Contactée	Reproduction
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	-	Art. 3	LC	NE	NA	-	Faible	Contactée	Reproduction
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	-	Art. 3	LC	NA	NA	-	Faible	Contactée	Reproduction
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	-	Art. 3	LC	NA	NA	-	Faible	Contactée	Reproduction
Rougegorge familial	<i>Erithacus rubecula</i>	-	Art. 3	LC	NA	NA	-	Faible	Contactée	Reproduction
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	-	Art. 3	LC	NE	NA	-	Faible	Contactée	Reproduction
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	-	Art. 3	VU			X	Moyen	Potentielle (contactée dans l'aire d'étude rapprochée par Amidev)	Reproduction Alimentation/Transit
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	-	Art. 3	VU	NA	NA	-	Moyen	Potentielle	Reproduction Alimentation/Transit
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	-	Art. 3	VU	NA	NA	-	Moyen	Potentielle	Reproduction
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	-	Art. 3	VU	NA	NA	-	Moyen	Potentielle	Reproduction
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	-	Art. 3	VU		NA	-	Moyen	Potentielle	Reproduction

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection		Patrimonialité				Enjeu en Occitanie	Espèce contactée dans l'aire d'étude ou potentielle	Statut biologique potentiel
		DO	PN	Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)	Liste rouge des oiseaux non nicheurs de passage en France métropolitaine (2011)	Liste rouge des oiseaux non nicheurs hivernants de France métropolitaine (2011)	Déterminante ZNIEFF en Occitanie			
Gobemouche gris	Muscicapa striata	-	Art. 3	NT	DD		-	Moyen	Potentielle	Reproduction

Légende : Protection : DH = Directive Habitats, PN = Protection nationale ; Listes rouges : LC = préoccupation mineure, NT = quasi-menacée, VU = vulnérable, NA = non applicable, NE = non évalué, DD = donnée manquante

Les espèces en présence ainsi que celle à forte probabilité de présence mentionnées dans les données bibliographiques et dans l'étude d'Amidev peuvent être regroupées en 3 cortèges distincts :

- **Cortège des milieux ouverts** : certaines espèces à forts et moyens enjeux de la bibliographie sont susceptibles de fréquenter l'aire d'étude (Cisticole des joncs, Bruant jaune). Aucune espèce observée ne fait partie de ce cortège. **Ce cortège présente donc un enjeu potentiel fort en lien avec la présence potentielle d'espèces protégées à enjeu fort.**
- **Cortège des milieux ouverts arborés** : Certaines espèces à enjeux moyens de la bibliographie sont susceptibles de fréquenter l'aire d'étude (Verdier d'Europe, Linotte mélodieuse). Par ailleurs, certaines espèces observées font partie de ce cortège (Fauvette à tête noire, Pouillot véloce, Rougegorge familier notamment). **Ce cortège présente donc un enjeu potentiel moyen en lien avec la présence potentielle et avérée d'espèces protégées à enjeu moyen.**
- **Cortège des milieux boisés** : Certaines espèces à enjeux moyens de la bibliographie sont susceptibles de fréquenter l'aire d'étude (Bouvreuil pivoine, Gobemouche gris). Par ailleurs, certaines espèces observées font partie de ce cortège (Bouscarle de cetti, Gobemouche noir, Pic épeiche notamment). **Ce cortège présente donc un enjeu potentiel moyen en lien avec la présence potentielle et avérée d'espèces protégées à enjeu moyen.**

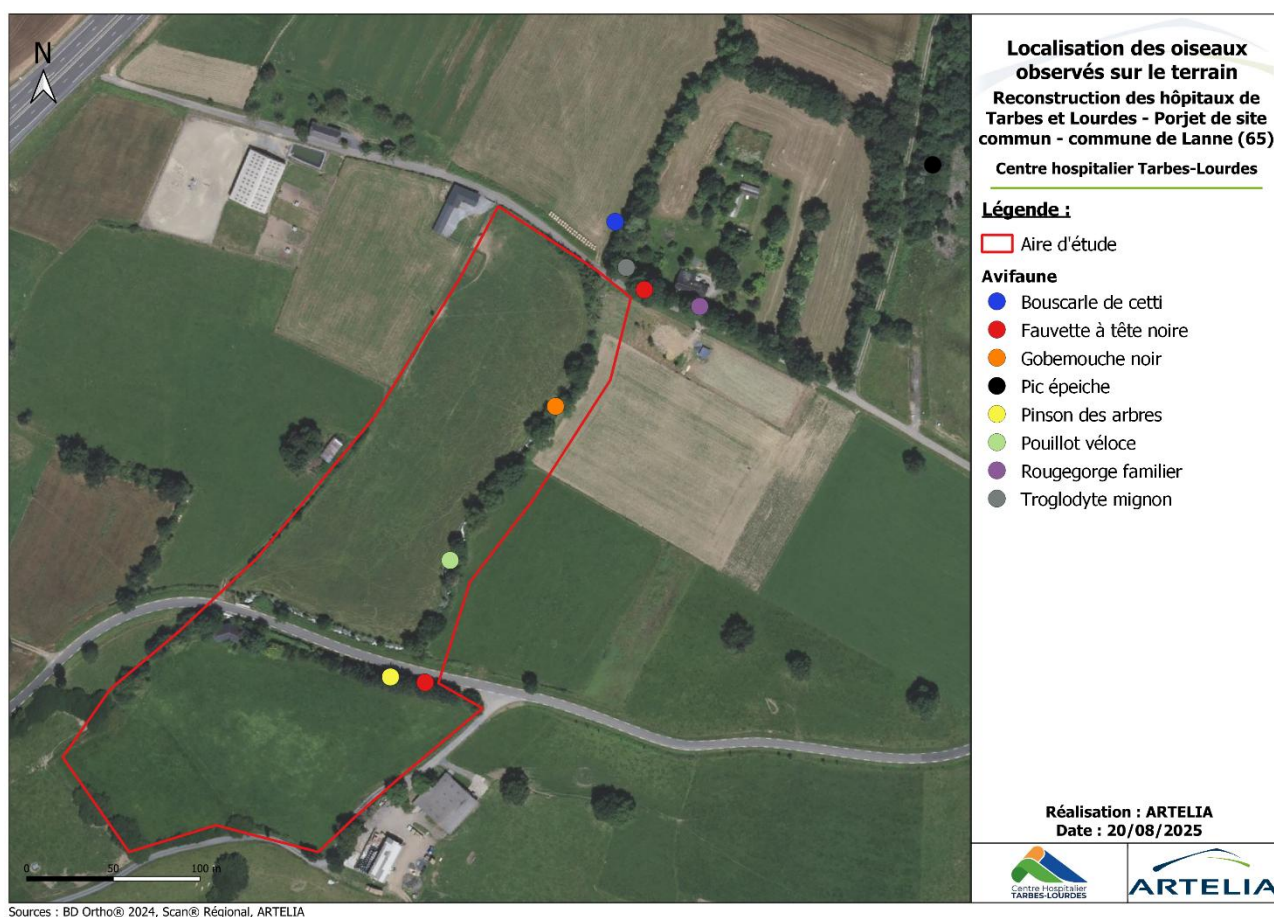


Figure 9 : Localisation des espèces protégées d'oiseaux inventoriées sur l'aire d'étude rapprochée

Ainsi, l'avifaune présente un enjeu potentiel faible à fort en lien avec la présence potentielle et avérée de plusieurs espèces protégées et d'habitats favorables à leur reproduction/repos.

3.3.4. Mammifères terrestres et semi-aquatiques

L'unique passage réalisé en août 2025 n'a pas permis d'identifier de mammifères au sein de l'aire d'étude.

Concernant la bibliographie et l'étude d'Amidev, 6 espèces de mammifères à enjeu sont potentiellement présentes à proximité de l'aire d'étude. Parmi ces 6 espèces, 4 sont inféodées aux milieux aquatiques. Le cours d'eau étant à sec lors de l'inventaire, aucun d'entre eux n'a pu être observés. Cependant, il est possible que ces espèces soient présente en transit ou en reproduction au niveau des berges du cours d'eau hors période de sécheresse. Ainsi, ces espèces sont considérées comme potentielles sur l'aire d'étude. De la même manière, certaines haies peuvent être favorables à la présence de l'Ecureuil roux et du Hérisson d'Europe.

Le tableau suivant mentionne les espèces potentielles sur l'aire d'étude :

Tableau 8 - Liste des mammifères identifiées lors de l'inventaire de terrain

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection		Patrimonialité			Enjeu en Occitanie	Espèce contactée dans l'aire d'étude ou potentielle	Statut biologique potentiel
		DH	PN	Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2017)	Liste rouge des Mammifères de Midi-Pyrénées (2015)	Déterminante ZNIEFF en Occitanie			
Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>	-	Art. 2	NT	NT	X	Moyen	Potentielle	Reproduction
Crossope aquatique	<i>Neomys fodiens</i>	-	Art. 2	LC	NT	X	Moyen	Potentielle	Reproduction
Desman des Pyrénées	<i>Galemys pyrenaicus</i>	An. II et IV	Art. 2	VU		X	Fort	Potentielle	Reproduction
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	-	Art. 2	LC	LC	-	Faible	Potentielle	Alimentation/transit
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	-	Art. 2	LC	LC	-	Faible	Potentielle	Alimentation/transit
Putois d'Europe	<i>Mustela putorius</i>	-	-	NT	NT	X	Faible	Potentielle	Alimentation/transit
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	An. II et IV	Art. 2	LC		-	Fort	Potentielle	Transit

Légende : Protection : DH = Directive Habitats, PN = Protection nationale ; Listes rouges : LC = préoccupation mineure, NT = quasi-menacée, VU = vulnérable, NA = non applicable, NE = non évalué, DD = donnée manquante

Ainsi, au regard des données bibliographiques et des observations, les mammifères terrestres et semi-aquatiques présentent un enjeu potentiel faible à fort en lien avec la présence potentielle d'espèces protégées.

3.3.5. Chiroptères

L'inventaire de terrain en raison de la période d'inventaire (diurne) n'a pas permis d'observer d'individu. Par ailleurs, aucun arbre à cavité n'a été observé. Les arbres en présence ne présentent pas de gîte potentiel ni de décollement d'écorce ou de lierre permettant l'installation des individus.

Cependant, l'étude acoustique menée par Amidev mentionne la présence de 12 espèces de chiroptères avec des gîtes potentiels au sein des boisements bordant l'aire d'étude. Ainsi, il est fort probable que ces espèces utilisent l'aire d'étude comme corridor de transit pour les espèces forestières, mais également comme zone de chasse au niveau des milieux ouverts.

Ainsi, le cortège des chiroptères présentent un enjeu potentiel moyen au regard des données bibliographiques et des observations.

4. SYNTHÈSE DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

Le tableau suivant présente la synthèse des enjeux écologiques de la zone d'étude à partir des observations de terrain et des données bibliographiques collectées.

Tableau 9-Tableau de synthèse des enjeux globaux

Thématique environnementale	Synthèse du diagnostic et enjeux potentiels	Préconisations
Habitats naturels	6 habitats identifiés avec un enjeu variant de négligeable pour les milieux sans végétation (voiries, bâtiments) à moyen pour les habitats d'intérêt communautaire et les zones humides. Les autres habitats sont très communs et présentent un enjeu faible. → Enjeu potentiel allant de négligeable à moyen dans le cadre du projet	Eviter les impacts sur les habitats d'intérêt communautaire et les habitats caractéristiques de zones humides. Maintien d'une mosaïque d'habitats
Flore	Aucune espèce patrimoniale observée. Concernant les espèces invasives, 2 espèces ont été identifiées sur l'aire d'étude. → Enjeu potentiel faible dans le cadre du projet	Prise en compte des espèces exotiques envahissantes.
Faune	Insectes : 3 espèces d'insectes sont mentionnées dans la bibliographie dont 2 protégées : l'Agrion de Mercure et le Grand Capricorne. A noter la présence d'une espèce d'orthoptère non protégée : l'Ephippigère gascone. Aucune espèce identifiée sur l'aire d'étude. Présence d'arbres remarquable favorable pour le Grand Capricorne. Potentialité de présence de l'Ephippigère gascone. → Enjeu potentiel faible à fort dans le cadre du projet	Maintien d'une mosaïque d'habitat. Eviter les arbres remarquables.
	Herpétofaune : 5 espèces mentionnées dans les données bibliographiques. Aucune espèce inventoriée. Présence d'habitat de repos et de reproduction potentiels pour certains amphibiens mentionnés dans la bibliographie (boisements, haies, cours d'eau). → Enjeu potentiel moyen à fort dans le cadre du projet	Conservation des habitats favorables à l'hivernation des amphibiens (boisement, haies, cours d'eau, ...). Préservation des corridors écologiques entre les différents habitats.
	Oiseaux : 66 espèces mentionnées dans les données bibliographiques. 8 espèces d'oiseaux observés dont 8 sont protégés. Les espèces observées et celles mentionnées en bibliographies qui peuvent nicher sur le site sont inféodés au cortège des milieux ouverts, ouverts arborés et boisés. → Enjeu potentiel moyen à fort dans le cadre du projet	Conservation des différents habitats de nidification présents au sein de l'aire d'étude rapprochée (haies, ripisylve, pâturage). Conservation des continuités écologiques.
	Mammifères terrestres : 6 espèces de mammifères terrestres et semi-aquatiques patrimoniaux mentionnées dans les données bibliographiques. Aucune espèce inventoriée. Potentialité de présence de l'ensemble des espèces mentionnée dans la bibliographie malgré l'assèchement du cours d'eau. → Enjeu potentiel faible à fort dans le cadre du projet	Conservation des continuités écologiques Maintien d'une mosaïque de milieux naturels

	Chiroptères : 12 espèces mentionnées dans la bibliographie. Aucune espèce inventoriée. Présence d’habitats potentiellement attractifs pour les chiroptères (lisières forestières, milieux ouverts) comme zone de chasse et de transit. → Enjeu potentiel moyen	Maintien d’une mosaïque de milieux naturels
--	--	--

Le tableau suivant synthétise par type d'habitat les différents niveaux d'enjeux écologiques pour aboutir à un enjeu global potentiel.

Tableau 10- Synthèse des enjeux globaux potentiels sur la zone d'étude

Habitats	Code EUNIS	Enjeu habitats naturels	Zones humides	Enjeu floristique potentiel	Enjeu faunistique potentiel	Enjeux globaux potentiels
Eaux courantes temporaires	C2.5	Moyen	NC	Faible	Fort	Fort
Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage	E2.1	Faible	p.	Faible	Fort	Fort
Haies d'espèces indigènes riches en espèces	FA.3	Faible	p.	Faible	Moyen	Moyen
Forêts riveraines mixtes des plaines inondables et forêts galeries mixtes	G1.2	Moyen	H	Faible	Fort	Fort
Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces	I1.53	Faible	p.	Faible	Faible	Faible
Réseaux routiers	J4.2	Négligeable	NC	Négligeable	Négligeable	Négligeable

La cartographie suivante présente la localisation des enjeux sur la zone d'étude. Le niveau d'enjeu potentiel présenté est issu de la somme des enjeux intrinsèques des habitats, de la flore et de la faune.

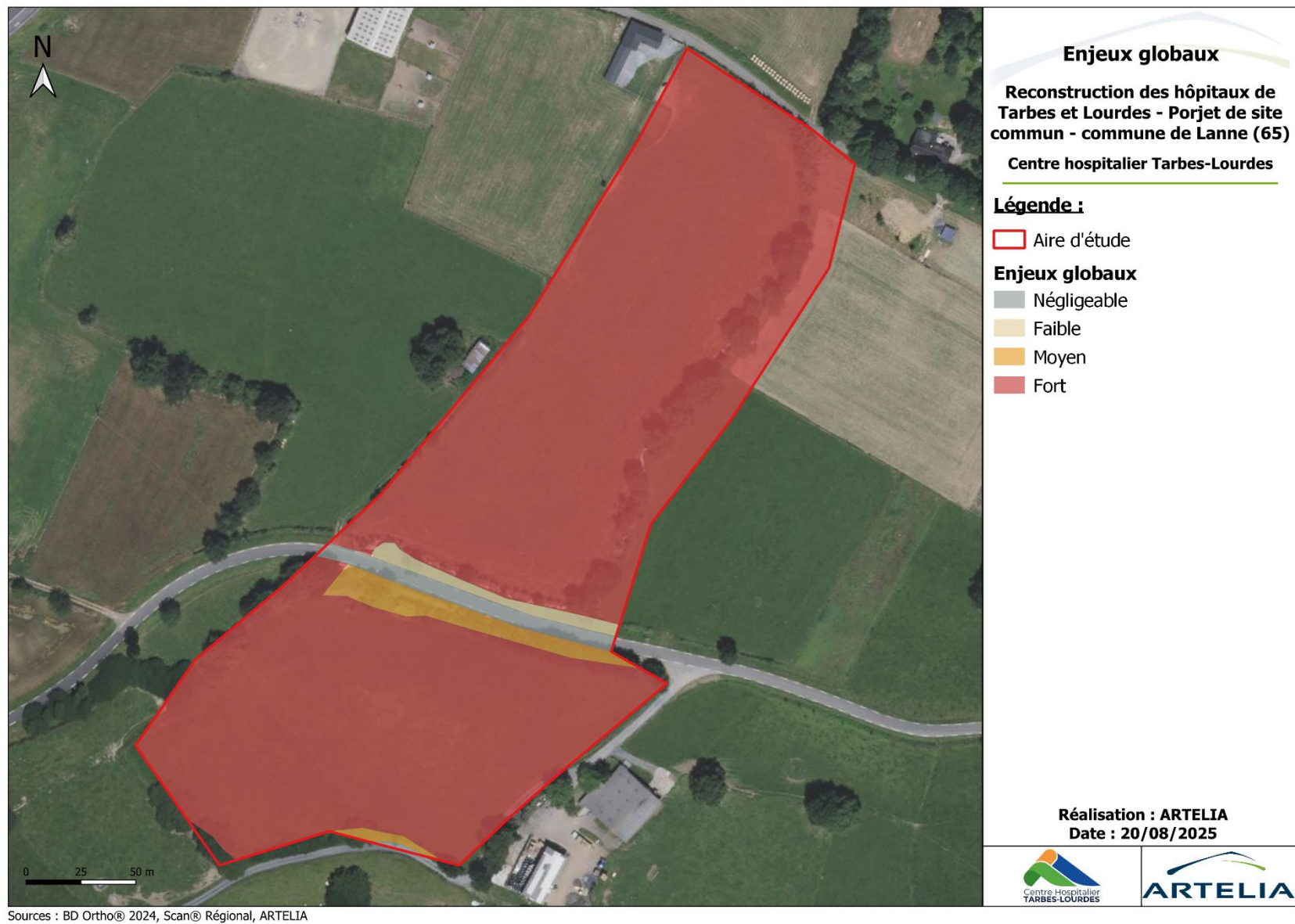


Figure 10 - Localisation des enjeux globaux potentiels

5. CONCLUSION

Le pré diagnostic écologique a permis d'inventorier et de caractériser partiellement les enjeux liés aux milieux naturels, à la faune, et la flore sur l'aire d'étude de Lanne.

Concernant les **habitats naturels**, 6 habitats ont été identifiés présentant, pour certains, un caractère urbanisé (voiries). Par ailleurs, un habitat d'intérêt communautaire qui est également caractéristique de zones humides est présent :

- G1.2 - Forêts riveraines mixtes des plaines inondables et forêts galeries mixtes (91E0* - Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*).

Concernant la **flore**, aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur l'aire d'étude. A noter que la bibliographie fait état du même constat. Enfin, 2 espèces exotiques envahissantes ont été identifiées sur l'aire d'étude. Ces espèces sont localisées sur plusieurs patchs du cours d'eau de la Geüne. Les travaux pourront donc entraîner la prolifération de ces espèces. Ainsi, une vigilance accrue et des mesures spécifiques devront être mises en place afin d'éviter leur prolifération (nettoyage des engins de chantier, éradication des stations d'espèces impactées par le projet selon des protocoles spécifiques, balisage des spécimens qui ne seront pas impactés, ...).

Concernant la **faune**, plusieurs espèces protégées ont été identifiées sur le site. Par ailleurs, plusieurs groupes présentent des enjeux potentiels au regard des données bibliographiques et des habitats observés (mammifères, oiseaux, insectes, amphibiens).

Au sein de l'aire d'étude, les enjeux provisoires se concentrent principalement sur le cours d'eau, les haies, les pâturages ainsi que la ripisylve qui peuvent constituer des zones de reproduction et de repos attractives pour plusieurs espèces protégées.

Au regard de ces enjeux environnementaux provisoires identifiés sur le site, il est important de prendre en compte les secteurs présentant le plus d'enjeu et de les éviter.

ANNEXES



1- LISTE DE LA FLORE INVENTORIEE SUR LA ZONE D'ETUDE

Tableau 9 : Liste de la flore inventoriée sur l'aire d'étude rapprochée (50 m)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection			Patrimonialité		
		Directive habitat	Nationale	Régionale	Liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine (2019)	Liste rouge de la flore vasculaire Midi-Pyrénées (2013)	Déterminante ZNIEFF en Occitanie
E2.1 – Pâturages permanents et prairies de post-pâturage							
Cardère sauvage	<i>Dipsacus fullonum</i>	-	-	-	LC	LC	-
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>	-	-	-	LC	LC	-
Fromental élevé	<i>Arrhenatherum elatius</i>	-	-	-	LC	LC	-
Pâquerette vivace	<i>Bellis perennis</i>	-	-	-	LC	LC	-
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	-	-	-	LC	LC	-
FA.3 – Haies d’espèces indigènes riches en espèces							
Charme	<i>Carpinus betulus</i>	-	-	-	LC	LC	-
Châtaignier	<i>Castanea sativa</i>	-	-	-	LC	LC	-
Cyprès	<i>Cupressus</i>	-	-	-	-	-	-
Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>	-	-	-	LC	LC	-
Frêne élevé	<i>Fraxinus excelsior</i>	-	-	-	LC	LC	-
Gouet d’Italie	<i>Arum italicum</i>	-	-	-	LC	LC	-
Eglantier des chiens	<i>Rosa canina</i>	-	-	-	LC	LC	-
G1.2 - Forêts riveraines mixtes des plaines inondables et forêts galeries mixtes							
Balsamine de l’Himalaya	<i>Impatiens glandulifera</i>	-	-	-	NA	-	-
Bambou sp	<i>Bambusa</i>						
Benoite commune	<i>Geum urbanum</i>	-	-	-	LC	LC	-
Bourdaie	<i>Frangula alnus</i>	-	-	-	LC	LC	-
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>	-	-	-	LC	LC	-
Epilobe hirsute	<i>Epilobium hirsutum</i>	-	-	-	LC	LC	-
Eupatoire chanvrine	<i>Eupatorium cannabinum</i>	-	-	-	LC	LC	-
Fougère femelle	<i>Athyrium filix-femina</i>	-	-	-	LC	LC	-
Frêne élevé	<i>Fraxinus excelsior</i>	-	-	-	LC	LC	-
Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>	-	-	-	LC	LC	-
Menthe odorante	<i>Mentha suaveolens</i>	-	-	-	LC	LC	-
Noyer commun	<i>Juglans regia</i>	-	-	-	NA	-	-
Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>	-	-	-	LC	LC	-
Potentielle rampante	<i>Potentilla reptans</i>	-	-	-	LC	LC	-
Renouée persicaire	<i>Persicaria maculosa</i>	-	-	-	LC	LC	-
Ronce	<i>Rubus</i>	-	-	-	-	-	-
Eglantier des chiens	<i>Rosa canina</i>	-	-	-	LC	LC	-
Saponaire officinale	<i>Saponaria officinalis</i>	-	-	-	LC	LC	-

Espèces exotiques envahissantes, Espèce caractéristique de zones humides, Espèce exotique envahissante et caractéristique de zones humides